



DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE GOUZON

Arrêté du maire nommant des membres du conseil d'administration du CCAS

Le Maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration;

Vu l'avis du maire adressé aux associations et personnes concernées le 25 mars 2026;

Vu les propositions faites par les associations de retraités et de personnes âgées ;

Considérant que les associations sollicitées n'ont pas transmis suffisamment de propositions, il est proposé de nommer des personnes qualifiées, c'est-à-dire qui participent à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune;

Arrête:

Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale:

- M. WILLAERT Jacques;
- Mme DESFORGES Colette née SIRIEIX;
- Mme LEROY Suzanne née RAPINAT;
- Mme SIMONNET Sabrina;
- M. NICOULAUD Franck;
- M. AUDOUX Christophe

Article 2 – Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Fait à Gouzon, le 14 avril 2026

